

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

**DIRECTIVE 94/19/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
du 30 mai 1994**

relative aux systèmes de garantie des dépôts

(JO L 135 du 31.5.1994, p. 5)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014	L 173	149	12.6.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1994L0019:20090316:FR:PDF>